

Parlement jurassien  
Groupe parlementaire PDC-JDC

Question écrite

No 3191.

### Traversée de Courroux : du bons sens svp !

En réponse à ma question orale de l'automne dernier concernant la traversée de Courroux, le Gouvernement reconnaissait l'urgence de la situation mentionnant que ce sont 15'000 véhicules qui sont concernés et que la route de contournement était toujours à l'étude en lien avec la Confédération.

Si le projet de réfection et d'aménagement est à présent connu, les citoyennes et citoyens du Val Terbi ont appris la mesure de limitation permanente à 30 km/h sur un tronçon de quelque 300 mètres situé au centre de la localité.

La modération du trafic pour la sécurité de tous les utilisateurs de la route est bien sûr une priorité, mais il est incompréhensible qu'on ne tienne pas compte des variations de trafic sur une journée. En effet, en dehors des heures de pointe et de sortie d'école, la modération à 30km/h est contraire au bon sens pour tous les habitants du Val Terbi qui sont obligés de traverser Courroux : une limitation à 30km/h le soir et la nuit en particulier ne se justifie aucunement.

Les autorités de Courrendlin ne s'y sont pas trompées, puisqu'elles annoncent étudier aussi des mesures de modération, prévoyant que les automobilistes vont contourner Courroux pour éviter une route encore plus embouteillée qu'aujourd'hui.

Aussi, et dans la mesure où le tronçon de route en question est une route cantonale, je prie le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

**1° Une coordination des mesures prévues à Courroux avec la route de contournement a-t-elle été étudiée ?**

**2° Le Canton du Jura – alors qu'il consacre des millions à d'autres tronçons bien moins chargés – ne peut-il pas obtenir l'urgence pour cette route au niveau de la Confédération même si on nous répond chaque fois qu'elle est liée à l'accès sur Bâle ?**

**2° La limitation temporaire à 30km/h à certaines heures de pointe par une signalisation adéquate ne peut-elle pas être décidée comme elle existe dans certaines localités ?**

Vicques, le 23 mai 2019

Au nom du groupe PDC-JDC



Vincent Eschmann, député

